



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

football professionnel

Question écrite n° 56386

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur la participation des jeunes de France à l'engouement international pour la Coupe du monde de football en 2010, en Afrique du sud. En effet, alors que nous nous approchons bientôt du 2e semestre 2009, la France, son secteur sportif et sa jeunesse ne semblent guère s'intéresser à la question de la préparation de ce grand rendez-vous qui aura lieu l'année prochaine, dans un pays symbolique pour les valeurs « arc-en-ciel » d'antiracisme et d'amitié entre les races. Il pourrait donc s'avérer utile et intéressant que la France développe une forte action de communication en direction, principalement des jeunes, en coordination avec les autorités sud-africaines et les instances sportives représentatives internationales du foot pour populariser cette Coupe du monde et ses différents enjeux d'abord pour la France et pour l'Afrique. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

La 19e édition de la Coupe du monde de football, qui se tiendra en Afrique du Sud du 11 juin au 11 juillet 2010, remportera à n'en point douter un succès d'audience comparable aux éditions allemande (2006) et nippo-sud-coréenne (2002). Il s'agira, en effet, de la première compétition de ce type sur le sol africain dans un sport parmi les plus pratiqués au monde. L'équipe de France doit se qualifier pour la phase finale de la Coupe du monde 2010 avec les douze autres équipes européennes attendues en Afrique du Sud. Ce qui ne saurait intervenir avant le 14 octobre 2009, date du dernier match de la France avec un membre de son groupe (l'Autriche), voire à l'issue des matchs de barrage, le 18 novembre 2009. Lorsque cette hypothèse sera levée, une action de communication institutionnelle pourra être mise en place, en relation avec la Fédération française de football et l'ensemble du mouvement sportif français, pour relayer auprès du public jeune le vif intérêt que ne manquera pas de susciter cette compétition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56386

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7387

Réponse publiée le : 20 octobre 2009, page 10019